

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée des proches aidant-e-s 2019

« Avec toi je peux... » : le Canton remercie les proches aidant-e-s de leur engagement et informe sur ses soutiens

Chacun-e peut, à un moment donné, être appelé-e à aider un-e proche parent-e ou ami-e malade, vieillissant-e, en situation de handicap ou en perte d'autonomie. En l'absence de soutien, cette relation d'aide a un impact sur la santé physique et psychique des proches aidant-e-s, leur vie familiale et sociale, leur engagement professionnel ou encore leur parcours de formation. C'est à tout-e-s ces proches aidant-e-s que la journée du 30 octobre est dédiée. Les autorités des cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais et Tessin leur expriment ce jour-là toute leur reconnaissance, en leur rappelant que des prestations d'aide et de soutien existent pour les accompagner dans leur parcours et éviter ainsi un épuisement.

14% de la population vaudoise apporte de l'aide régulière à un-e proche. 60% des aidant-e-s doivent concilier cet accompagnement avec une activité professionnelle. Qu'on le fasse par devoir, par générosité ou par amour, aider un-e proche représente un vrai défi. C'est pourquoi le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud (DSAS) ainsi que les cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel, Jura, Valais et Tessin s'engagent pour une meilleure reconnaissance de ce travail par leurs programmes de soutien aux proches aidant-e-s et par la Journée des proches aidant-e-s, instaurée en 2012 par le DSAS.

Cette 8^e édition de la journée aura lieu le 30 octobre et sera accompagnée par de nombreux événements proposés durant la semaine du 30 octobre au 5 novembre. L'objectif est de remercier les proches aidant-e-s pour leur rôle essentiel dans la société et de les informer sur les soutiens à disposition. Ces appuis contribuent à préserver la santé, la vie sociale et l'activité professionnelle des aidant-e-s, tout en s'assurant que les aidé-e-s bénéficient du meilleur suivi possible. Dans le canton de Vaud, les quatre Réseaux de santé ont contribué à la promotion, coordination et organisation des activités qui sont proposées dans les régions par une cinquantaine d'organismes partenaires du DSAS. Il s'agit de rencontres, d'animations, d'expositions, de brunchs, de conférences,

de films ou encore d'ateliers. Tous les événements sont gratuits et ouverts à la population.

Télécharger le programme complet : www.journee-proches-aidants.ch

Le 30 octobre, le DSAS invite la population à une soirée officielle à la Résidence « Les Hirondelles » à Clarens (17h – 21h), en présence de la conseillère d'Etat Rebecca Ruiz. Cet événement sera l'occasion d'échanger entre professionnel-le-s, proches et le public autour deux tables rondes animées par Philippe Jeanneret, parrain de cette journée spéciale, et de voir l'exposition « Proches aidant-e-s tous les jours » (ouverte jusqu'au 20 novembre). Les intermèdes artistiques de la soirée seront assurés par les danseurs valaisans Dakota et Nadia, qui se sont classés au second rang en 2018 à l'émission de télévision « la France a un incroyable talent ». *La soirée est gratuite. Inscription jusqu'au 25 octobre : [info\(at\)espaceproches.ch](mailto:info@espaceproches.ch) ou tél. 0800 660 660*

Cette année encore, le DSAS a renforcé ses mesures d'aides de son programme cantonal pour le soutien aux proches aidant-e-s. Ainsi, l'association Espace Proches a mis en place trois antennes régionales. Elles sont ouvertes une fois par semaine à la Clinique La Lignière à Gland, au Réseau santé Nord Broye à Montagny-près-Yverdon et à l'Espace Santé Rennaz. Tout comme l'Espace Proches à Lausanne, elles proposent aux proches des informations, des conseils et des entretiens individuels gratuits. *Plus d'informations : Espace Proches, www.espaceproches.ch, tél. 0800 660 660 (appel gratuit)*

Dès le 30 octobre, les 49 centres médico-sociaux (CMS) de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) proposeront un soutien gratuit à toutes et tous les proches aidant-e-s du canton. Que les personnes qu'ils accompagnent soient bénéficiaires des prestations du CMS ou pas, il pourra leur être proposé un accompagnement individuel sous la forme d'une rencontre avec un professionnel du CMS. L'objectif est de clarifier les besoins des proches aidant-e-s et de prendre en compte leurs préoccupations. Ce soutien peut aussi s'étendre à la mise en place de prestations d'aide du CMS ou à l'orientation vers d'autres institutions partenaires.

En plus, l'AVASAD lancera la « carte d'urgence », particulièrement utile lorsque les proches aidant-e-s sont soudainement empêché-e-s d'apporter l'aide habituelle nécessaire au proche aidé, par exemple en raison d'une urgence médicale personnelle. Le CMS peut prendre alors rapidement les mesures indispensables au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu et documenté à l'avance à l'aide de la carte. Le CMS peut adapter, voire organiser ses prestations auprès de la personne aidée, contacter un-e autre proche ou faire intervenir un autre acteur du système de santé.

Plus d'informations : AVASAD, www.avasad.ch/proches-aidants, tél. 021 623 36 36

La consultation psychologique gratuite dispensée au Centre ambulatoire de psychiatrie de l'âge avancé à Lausanne, aux Centres mémoires à Rennaz et à Rolle ainsi qu'au Réseau santé Nord Broye à Montagny-Chamard s'élargit à un nouveau public cible. A partir de fin octobre, cette offre ne s'adresse plus seulement aux proches aidant-e-s des personnes atteintes de troubles de la mémoire. En effet, elle sera ouverte à tout-e proche qui souhaite dépasser la pénibilité d'une charge émotionnelle auquel il-elle peut être

souvent confronté-e.

Plus d'informations : www.vd.ch/proches-aidants (sous « Informations, conseils, répit, relève à domicile, formations »)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 octobre 2019

RENSEIGNEMENTS

DSAS, Rebecca Ruiz, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale,
[021 316 50 06](tel:0213165006)

DSAS, Fabrice Ghelfi, directeur général, Direction générale de la cohésion sociale,
[021 316 51 45](tel:0213165145)